

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 15 juillet, à 21h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 09/07/2021, s'est réuni dans la salle d'exposition du Centre de Services. La séance était publique et présidée par M. Guy LAPEYRE, Maire,

*Etaient présents* : Mmes et MM. : LAPEYRE Guy, PETIT René, RIVIERE Pascale, , GUILLORY Laurence, SOLANA-LASSALLE Maryline, BARRIEU Frédéric, LACOSTE Angélique, SERES Didier, CARRARO Marjorie, MARTIRENE Sylvain, DROUART Sandrine et MARSEILHAN Maurice.

*Conseillers excusés*, ZANARDO Cédric, pouvoir à M. René PETIT  
BIAUTE Philippe, pouvoir à Mme Pascale RIVIERE  
CLAVERIE Florianne, pouvoir à M. Guy LAPEYRE

*Conseillers absents* : aucun

Secrétariat de séance : M. le Maire propose la candidature de Mme RIVIERE Pascale.

Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15 voix

Mme RIVIERE est désignée.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17/06/2021 :

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à apporter au compte rendu. M. Frédéric BARRIEU demande si M. BRETTE du CAUE a déposé un dossier pour la construction des toilettes publiques car il souhaiterait que ce dossier circule parmi les conseillers. MM LAPEYRE et PETIT ne sont pas sûrs qu'un document a été remis à cette occasion. Ils vont vérifier et feront circuler le document s'il y en a eu un. M. le Maire soumet ce compte rendu au vote.

Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 15

Ordre du jour :

❖ **Informations diverses et travaux :**

M. le Maire indique que l'appartement au-dessus du petit Casino est désormais terminé et qu'un locataire s'installera au 01/08/2021.

M. le Maire demande si tout le monde a vu que le panneau lumineux est installé à côté de l'arrêt de bus. Une discussion s'ensuit sur la nécessité de dégager un peu plus les branches autour, cela a été déjà fait partiellement mais une nacelle est nécessaire pour aller plus loin. Une installation un peu plus basse du panneau permettrait peut-être de gagner en visibilité mais il faut voir si c'est compatible avec les normes et la sécurité du dispositif. Les associations qui désirent faire passer un message devront prendre contact avec Laurence GUILLORY qui s'occupera des mises à jour.

Les deux permis de construire pour les commerces sont arrivés en Mairie le 25/06/2021 et les affichages règlementaires ont été faits le 01/07/2021. Les consultations des entreprises sont lancées et déjà 61 dossiers ont été retirés. Les offres sont à remettre pour le 28/07/2021 et l'ouverture des plis est prévue pour le 03/08/2021. Le prochain conseil sera programmé le 9 ou le 16 septembre pour délibérer au plus vite sur les attributions de lots.

M. René PETIT indique que dans le cœur du village, l'entrée est, Cardin et la Bourdette du Martet les anciennes ampoules d'éclairage public ont été remplacées par des ampoules à LED.

Pour le pluvial du boulevard du Midi, les travaux initialement prévus pour le printemps ont été décalés, ils ne devraient pas intervenir avant octobre.

M. Guy LAPEYRE indique qu'une opération de tests de dépistage COVID a été réalisée le 26/06 avec l'aide des Pompiers. La Mairie a été prévenue le vendredi soir à 18h pour une organisation dès le lendemain matin. 106 tests ont été réalisés, tous négatifs. M. le Préfet a

remercié la municipalité pour son implication pour informer la population de ces tests dans ce délai très contraint.

M. le Maire indique que deux jeunes jégunois ont défilé sur les Champs Elysées pour le 14 juillet : il s'agit de Clément SERGENT et d'Adrian MOTHE.

M. le Maire indique ensuite que tous les Conseillers municipaux sont invités à la pose de la première pierre des travaux de la Petite Pierre le samedi 31/07 à 9h30.

#### ❖ Comptes rendus de réunions :

Mme Laurence GUILLORY fait le compte rendu de la **réunion du SICTOM Centre du 9 juillet 2021**. Le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été présenté. Ce rapport est disponible en Mairie pour les personnes intéressées.

En 2021, un programme de renouvellement de containers va être réalisé ainsi que l'acquisition d'un nouveau camion benne.

Mme Marjorie CARRARO intervient pour présenter les principaux éléments du **conseil d'école du 22/06/2021**.

L'Unité d'Enseignement Externalisée de Lescout se poursuivra à l'école de Jégun malgré la fermeture de Lescout à la rentrée prochaine. L'équipe de l'école fait un bilan très positif de l'accueil sur l'année scolaire 2020-2021 même si la crise sanitaire n'a pas permis de développer toutes les phases de ce projet pédagogique avec les jeunes de Lescout.

Côté animation, tous les élèves ont bénéficié d'une animation Kapla (construction avec des buchettes de bois) et toutes les classes ont fait des sorties : visites de l'expo de gravures « miroir, mon beau miroir à l'artothèque de Gondrin, musée des Amériques à Auch, de Flaran, spectacle de marionnettes, séances de cinéma et sorties « savoir rouler à vélo » avec le club des Mousquetaires jégunois...

La municipalité a été remerciée pour le financement à 50% de 12 ordinateurs portables et de deux vidéoprojecteurs. D'autres remerciements ont été faits pour M. BRIAN, artiste peintre qui a offert une peinture : un triptyque du marché de Jégun qui est exposé à la bibliothèque de l'école.

A la rentrée de septembre les effectifs seraient de 99 élèves hors les « toute petite section ». Une rentrée est prévue en janvier 2022 pour accueillir des enfants en toute petite section.

La cotisation pour la coopérative scolaire, non réclamée cette dernière année scolaire est reconduite pour la prochaine rentrée à 16 € pour un enfant, 28 € pour deux, 40 € pour 3 enfants. Le solde de la coopérative scolaire est à la fin de l'année scolaire de 2300 €, 6 500 € de subvention des mairies sont attendues pour la rentrée.

L'opération trousse verte qui a connu un franc succès est reconduite avec une participation des familles de 10 € par trousse.

La décision de ne pratiquer que le vote par correspondance dans les futures élections de parents d'élèves a été voté à l'unanimité.

M. Didier SERES fait le compte rendu de la réunion PPRI **plan de prévention des risques inondation pour les vallées de la Baïse et de l'Auloue**. Un constat va être mené sur l'ensemble des 30 communes concernées début septembre et une étude plus ciblée va porter sur les communes de Condom et de Castéra Verduzan. Les études, financées par le Conseil départemental vont s'étaler sur une année avant de définir les actions à mener. Les travaux seront financés par les communautés de communes.

#### ❖ Délibérations :

##### ❖ Modification des tarifs de cantine :

le Maire expose que le tarif des repas enfants est inchangé depuis le 02/09/2010 et qu'il lui semble nécessaire de les faire évoluer. Actuellement les repas enfants sont à 2.40 € et les repas adultes, revalorisés plus récemment sont à 4.40 €.

Mme Marjorie CARRARO intervient pour indiquer que les parents paient depuis le 01/01/2021 une participation de 0.40 € par pause méridienne pour la garderie.

Elle explique que cette charge nouvelle pour les familles n'a pas été très bien accueillie par les parents d'élèves. M. le Maire indique que cette somme n'est pas prélevée par la Mairie mais par la communauté d'agglomération mais qu'il est bien conscient que cela pèse sur les parents. La commune de Jégun s'est toujours battue contre la mise en place de cette tarification pour la pause méridienne.

Une large discussion s'engage à la fin de laquelle un consensus se fait sur les tarifs suivants :

- Repas enfants **2.60 €** (au lieu de 2.40 €) **à compter du 01/01/2022**
- Repas adultes **4.60 €** (au lieu de 4.40 €) **à compter du 01/09/2021**

M. le Maire soumet ces modifications au vote et demande à Mme Pascale RIVIERE de préparer un courrier pour informer les parents.

Vote contre : 0, abstention : 0 vote pour 15

#### ❖ **Modification des tarifs des locations de la salle des fêtes**

M. le Maire rappelle les tarifs actuels de location de la salle des fêtes :

	Hiver	Eté	Caution
Associations Jégun	gratuit	gratuit	gratuit
Habitants Jégun	200 €	120 €	150 €
Extérieurs communes	350 €	250 €	150 €

Après discussion, portant sur la modicité de la caution en cas de souci et sur les problèmes rencontrés qui viennent souvent de personnes extérieures à la commune, il est proposé les tarifs suivants :

	Hiver	Eté	Caution
Associations Jégun	gratuit	gratuit	gratuit
Habitants Jégun	200 €	120 €	500 €
Extérieurs communes	500 €	350 €	500 €

M. le Maire soumet ces modifications au vote

Vote contre : 0, abstention : 0 vote pour 15

#### ❖ **Modification du tarifs des droits pour les cimetières :**

M. le Maire rappelle que les tarifs des concessions sont le suivants :

Concession trentenaire : 30 € le m<sup>2</sup>

Case colombarium trentenaire: 750 €

Cave urne trentenaire : 550 €

Jardin du souvenir : 100 €

Et ont été revalorisés assez récemment, il propose de ne pas appliquer de modifications.

M. le Maire soumet ces modifications au vote

Vote contre : 0, abstention : 0 vote pour 15

M. le Maire évoque ensuite le caveau municipal qui permet à une famille en deuil qui ne dispose pas encore de concession de prendre ses dispositions. Il indique que ce service devrait être encadré par un règlement intérieur pour en fixer la durée et les conditions d'utilisation.

Mme Maryline SOLANA-LASSALLE indique que pour avoir vécu une situation comme cela de très près, il faut prévoir une durée de 12 mois minimum.

#### • **Questions diverses :**

M. le Maire rappelle que le triathlon du 03 octobre a encore besoin de bénévoles pour les aider à assurer la sécurité des participants avec la circulation routière.

Mme Pascale RIVIERE indique que le coussin berlinois porte de Vic est endommagé. Des échanges interviennent sur le coût de cet équipement et sur son remplacement éventuel par un dos d'âne.

Mme Marjorie CARRARO indique que des riverains du chemin d'Enléjeau à l'entrée de Jégun lui ont fait part de voitures arrivant très vite à cet endroit et seraient contents de voir installé un coussin berlinois ou un dos d'âne.

M. Sylvain MARTIRENE indique qu'il s'est aperçu d'une fuite dans le tuyau de descente de l'école.

M. Didier SERES demande où en est l'attribution d'un nom pour la rue de la salle des fêtes par les écoliers de CM2. Après discussion avec l'école, il est apparu plus opportun d'attendre le début de la nouvelle année scolaire afin que les jeunes soient encore présents à l'école pour l'installation de la plaque.

M. René PETIT présente ses remerciements pour le déroulement des élections : présence, ponctualité avec une attention particulière pour tous les jeunes qui sont venus prêter main forte pour la première fois. Leur participation a été tout à fait appréciée et sera renouvelée.

M. Frédéric BARRIEU demande quelles seront les consignes de sécurité sanitaires pour les prochaines festivités : foire aux vins et fête. M. Guy LAPEYRE lui indique qu'il semblerait que le pass sanitaire ne s'applique pas à la foire aux vins. Mme Marjorie CARRARO explique que pour la fête, elle va écrire prochainement à la Préfecture pour connaître les mesures applicables. Pour les repas, il semblerait que toutes les associations ne soient pas favorables à l'organisation des repas habituels.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance les an et jour susdits. La séance est levée à 22h40. .